



## Responsabilités accident de la route

Par **delmotte gaelle**, le **30/10/2017** à **13:44**

Bonjour, j'ai 2 questions concernant un sinistre automobile. La première est: Mon assurance me juge responsable à 100% de l'accident. Mais elle reconnaît également que les autres conducteurs inclus ont commis une faute. Nous sommes tous reconnus responsables à 100%. N'est-ce pas une situation de partage de responsabilités ou 50/50 ? La 2e question est : suis-je vraiment responsable ? je me garantis ; Quand j'ai vu une place j'ai mis mon clignotant, freiné, vérifié et comme y'avait personne j'ai tourné. La place était de l'autre côté d'une voie de bus et sur cette voie je me fait percuter par 2 motards. Je partais d'un feu j'allais hyper doucement et je les ai jamais vus. Soit ils étaient trop près de moi et ont du faire un freinage d'urgence avec manoeuvre d'évitement (c'est leur version), soit ils me doublaient par la voie de bus (ma version) J'étais sur ma voie de circulation avec la voie de bus à ma droite et j'ai voulu me garer à droite de l'autre côté de la voie de bus. 1 motard m'a percuté l'aile arrière droite. l'autre a tapé dans mon avant droit avec sa roue arrière ils disent que j'ai freiné brutalement et que du coup ils ont du faire freinage d'urgence et manoeuvre d'évitement par la droite. Mais ça ne tient pas la route car déjà y'en a un qui me tape à l'avant avec sa roue arrière et je roulais à 10km/h en partant d'un feu. Donc s'ils avaient vraiment été derrière moi ils allaient doucement aussi et auraient pu freiner Je n'ai pas de dessin à fournir, un constat de police a été fait un des motards ayant été évacué. Celui-ci dit juste que les motards étaient derrière moi au moment des faits Merci